

Séance du 11 juin 2019

Nombre de Conseillers : 20 en exercice
20 Votants

L'An deux mille dix-neuf le onze du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de LA TESSOUALLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc GENTAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 6 juin 2019.

PRÉSENTS : Mmes FORTEL Muriel et RUAULT-SAPIN Françoise, adjointes, Mrs EPRON Didier, et Mr FERCHAUD Michel, adjoints.

Mmes DUPONT Véronique, CHUPIN Chantal et JEAN-VICTOR Anne, Mrs BITEAU Pascal (1) et LANDREAU Dominique, Mme PENNES Véronique, Mrs TOUZET Alain et LOISEAU Laurent (2), Mme RENAUD Colette, Mr BECQUART Stéphane, Mme ROCHAIS Marina, Mr PICHERIT Franck, Mmes FERCHAUD Ingrid, JULAN Aurélie (3) et Mr SORIN Freddy.

Pouvoirs : (1) Pouvoir donné à Mme PENNES Véronique.
(2) Pouvoir donné à Mme DUPONT Véronique.
(3) Pouvoir donné à Mr TOUZET Alain.

Secrétaire de séance : Mme CHUPIN Chantal.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 8 avril 2019. A l'unanimité, l'Assemblée l'approuve.

I) PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU RIFSEEP

Considérant que par délibération du 13 novembre 2017, le Conseil municipal a mis en place le RIFSEEP.

Considérant que Mr le Maire propose de prévoir, en sus de versement mensuel de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertises, à tous les agents pour lesquels la réglementation le permet, dans la limite des plafonds fixés par délibération du 13 novembre 2017, et dans les conditions suivantes :

1) *Versement exceptionnel aux agents récipiendaires d'une médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Ce montant est versé le mois de la remise de médaille, ou à défaut le mois qui suit :*

- | | |
|---|-----------|
| - Médaille d'argent, 20 ans de service public : | 300 euros |
| - Médaille vermeil, 30 ans de service public : | 400 euros |
| - Médaille d'or, 35 ans de service public : | 500 euros |

2) *Versement d'une prime de reconnaissance de la carrière passée au sein de la commune, versée le mois qui précède le départ à la retraite :*

- | | |
|---|-------------|
| - De 5 à 10 ans d'ancienneté : | 500 euros |
| - De 10 ans et 1 jour à 20 ans d'ancienneté : | 1 000 euros |
| - Plus de 20 ans d'ancienneté : | 1 500 euros |

3) *Versement exceptionnel aux agents titulaires ou stagiaires d'une prime pour « le maintien du pouvoir d'achat » en juillet 2019 :*

- 350 euros nets pour les salaires nets inférieurs à 1 500 euros ;
- 300 euros nets pour les salaires nets compris entre 1 500 et 2 000 euros ;
- 250 euros nets pour les salaires nets compris entre 2 000 et 3 000 euros ;
- 150 euros nets pour les salaires nets supérieurs à 3 000 euros.

Les salaires nets retenus sont sans les astreintes.

Avec une voix contre et 19 voix pour, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, APPROUVE cette proposition.

II) FINANCES - CHEQUE SSIAP - Cie Les MOTS TISSÉS

A l'occasion des représentations qui se sont déroulées du 22 novembre au 2 décembre 2018, dans la salle Tessallis, la Commune a pris en charge un SSIAP.

Comme convenu avec les élus de la Commission Culture, ce service est dorénavant refacturé à l'association concernée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE d'affecter à l'article 7788 du budget de l'exercice en cours, le chèque de la Compagnie Les Mots Tissés d'un montant de 477,10 Euros.

III) FINANCES – TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020

Le contrat de prestations de services qui lie la commune avec la société Restoria prévoit qu'une révision annuelle des prix interviendra chaque année en septembre.

Pour la liaison chaude, cette révision s'appuie sur l'évolution de l'indice INSEE 1763406.
Pour cette année, l'évolution de l'indice est de +1,478 %.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin d'appliquer ces évolutions des indices aux tarifs pratiqués actuellement.

Ainsi les tarifs de cantine seraient à partir du 1^{er} septembre 2019 de :

- | | |
|--|--|
| - Prix repas enfant : | 3,65 euros (ancien tarif : 3,60 euros) ; |
| - Prix repas enfant inscription tardive (-48h) : | 4,65 euros (ancien tarif : 4,60 euros) ; |
| - Prix repas adulte : | 6,35 euros (ancien tarif : 6,25 euros) ; |

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, APPROUVE les tarifs ci-dessus.

IV) FINANCES – LOTISSEMENT DES ROSIERS – PRIX DE VENTE AU MÈTRE CARRÉ

Les devis nécessaires à la définition du prix sont à présent connus, dès lors il y a lieu de procéder à la fixation du prix de vente du terrain au mètre carré.

La commission urbanisme et le bureau de commune proposent que ce prix soit de 89 euros TTC le m².

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, APPROUVE cette proposition.

V) COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

1) **Commission Culture**

- Bibliothèque

Pour la saison 2019/2020, une animation d'art chinois « Qi gong » pour les adhérents aura lieu en octobre au sein de la bibliothèque.

Au sujet du bâtiment, un rafraichissement de la façade est prévu et une étude est en cours pour une fresque. Une signalétique pour indiquer le bâtiment dans la commune devra être réalisée.

A compter du 1^{er} septembre 2019, sera mise en place une carte unique d'accès à l'ensemble du réseau des bibliothèques (médiathèque incluse). La perte de cette ressource financière devra être compensée par une augmentation de la subvention communale en appliquant la directive départementale qui préconise la somme de 2 euros par habitant.

- Fête de la musique

Elle se déroulera le vendredi 21 juin dans le centre bourg de 20h à 2h et sera organisée par les organisateurs suivants : l'Orchestre Harmonique, l'association Musique et détente, Tess'Enchantée, le comité des fêtes, le Maguin'son café et Christophe BRIN au synthétiseur. Mme Muriel FORTEL présente le plan d'installation.

- Diffusion de spectacles dans les communes de l'AdC

L'organisation de spectacles vivants dans les communes de l'AdC se traduira par 2 spectacles par pôle et par saison culturelle. 4 pôles ont été dessinés, qui correspondent à 4 zones géographiques. Pour la saison prochaine, ce sont les communes de Mazières-en-Mauges et La Romagne qui en bénéficieront.

- Programmation 2019/2020

Pour le jeune public, l'éveil musical sera reconduit l'année prochaine et le spectacle « Moustique et bout de ficelle » se produira dans les écoles.

Dans Tessallis, la troupe L'Enclin présentera son spectacle « Une heure et demie de retard » le 1^{er} dimanche d'octobre.

- Divers

Les séances jeunes des « Mots Tissés » se dérouleront les 14 et 15 juin prochains.

Une nouvelle entreprise, ULTIMA SECURITÉ, a été retenue pour les prestations de sécurité.

2) **Commission Affaires Sociales**

Les 4 maisons SLH Label Seniors sont quasiment terminées. La recherche de futurs occupants est en cours.

Pour le mobilier de cantine, aucune décision n'a été prise.

Les murs pour le « Street Art » dans la cour de la cantine rue de l'Industrie ont été nettoyés et il sera fait pour la rentrée de septembre.

Une nouvelle présidente a été élue lors de l'AG de Chloro'fil, Mme Dominique Clochard.

3) **Commission Bâtiments**

Tous les projets sont réalisés ou en cours. Les travaux de toiture de la Mairie ont débuté. Trois ouvertures côté cour de l'école vont être changées. Cet été, le sol flotex et les peintures de la cantine rue de l'industrie seront réalisés. Des études sont en cours pour l'aménagement de la bibliothèque (type pergola) et l'installation d'un préau dans la cour de la cantine rue de l'industrie.

4) **Commission Urbanisme**

Mr Michel FERCHAUD a réuni sa commission le 6 juin dernier. Les travaux d'aménagement de la vallée du Moulin ont repris ce jour. Le tuyau qui passait dans la digue sera dissimulé dans la nouvelle passerelle.

Une pause nécessaire de ces travaux aura lieu cet été et reprendront à l'automne.

A l'initiative des services espaces verts communaux, 4 propositions d'aménagement ont été soumises à la commission et trois acceptées.

L'AdC a prescrit la modification n°3 du P.L.U. de La Tessoualle, qui permettra la réalisation du lotissement de La Rimbouillère.

5) Commission Cadre de vie

Mme Ingrid FERCHAUD présente le rapport sur l'audit de la numérotation des rues et des écarts. 1439 anomalies ont été recensées. Pour les lieux-dits, une numérotation métrique sur voies d'origine a été retenue (nom du lieu-dit / nombre de mètres Route de ...) Tous les bâtiments communaux ont été numérotés. Des anomalies intra-muros repérées ont été présentées. Les facteurs vont être sollicités au cours de la procédure.

6) Commission Affaires scolaires et CME

Le CME s'est réuni le 18 mai dernier. La séance a débuté sur un retour sur le voyage à Paris : les enfants sont enchantés. La commission loisirs et nature a choisi d'installer la tyrolienne dans la Vallée du Moulin. Une tyrolienne double d'un montant de 14 412 € a été retenue. La commission animations et social a préparé la boum et le pique-nique qui seront organisés le mercredi 3 juillet 2019. Le pique-nique pour les CM1 et CM2 est prévu à 12h30. La Boum pour les CE2, CM1 et CM2 se déroulera de 14h à 16h30. Mr Dominique Landreau lance un appel aux conseillers pour un soutien sur ces animations.

7) Commission Communication

Mme Anne JEAN-VICTOR prend la parole. La commission travaille sur l'évolution du site internet. Elle lance un appel pour avoir des photos récentes de la commune. Pour les panneaux lumineux, la consultation de sociétés est en cours. Les travaux pour le prochain Mosaïque débuteront la semaine prochaine : les articles sont à déposer jusqu'au 17 juin.

8) Commission Voirie

La commission se réunira les 13 et 20 juin prochains. La première réunion concernera l'Avenue du Général de Gaulle et le chemin du Palnay (suite à la réunion des riverains) et la seconde les projets d'esquisse d'aménagement des parkings de la salle des fêtes et autour du stade.

Les conseillers sont conviés le 18 juin à 18h30 à la réunion de présentation aux riverains du projet d'aménagement de l'avenue Clémenceau (pour le futur passage en double sens de circulation).

Mr Alain TOUZET invite les élus à signaler la dégradation des panneaux de circulation, « phénomènes » de plus en plus nombreux sur la commune.

Il évoque quelques stationnements non réglementaires ou gênants sur la commune.

Une réunion de travail sur les chemins de randonnées aura lieu le 2 juillet à l'AdC.

VI) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire reprend la parole sur différents sujets.

- Présentation des travaux de restitution sur le PLUi-H : repérage des trames vertes et bleues sur le territoire de l'AdC, qui seront intégrées dans le futur document de planification.
Monsieur le Maire présente une esquisse de carte avec une « patate » commerciale que la commune doit délimiter : elle devra inclure tous les commerces quotidiens de détail actuels et interdira à l'avenir (après validation du PLUi) l'installation de ces commerces en dehors de cette zone.
- Il interroge les conseillers sur une possible visite du sénat et sur la participation au futur voyage à Zwiefalten.
- Hockete 6 juillet : invitation reçue du jumelage.
- **Jurés d'assises** : Monsieur le Maire lit la liste des jurés d'assises tirés au sort.

Prochain Conseil : le lundi 8 juillet à 19h30